

# Saint-Loup-du-Gast Bulletin Municipal n° 40



Année 2024

# Sommaire

<b>Le Mot du Maire</b>	<i>Pages 3 et 4</i>
<b>État-civil</b>	<i>Pages 5 et 6</i>
<b>Réalisations communales et principales décisions</b>	
- Aménagement d' un parking paysager et d' une aire de loisirs	<i>Pages 7 et 8</i>
- Renouvellement du matériel à l' accueil du Vélorail	<i>Page 9</i>
<b>Vie municipale</b>	
- Activité Vélorail	<i>Page 10</i>
- Commémoration de l' Armistice du 11 Novembre	<i>Page 11</i>
- Le repas des Aînés	<i>Pages 12 et 13</i>
- Les Classes 4 réunies	<i>Page 13</i>
<b>Vie associative</b>	
- Comité des Fêtes	<i>Pages 14 à 16</i>
- Tilleul et Coquelicot	<i>Page 17</i>
- Lupi en Scène	<i>Pages 17 et 18</i>
- Club du Lac	<i>Page 18</i>
- Les 3 Rivières	<i>Pages 19 et 20</i>
<b>Finances communales</b>	<i>Pages 21 et 22</i>
<b>Location Salle des Fêtes</b>	<i>Pages 23 et 24</i>
<b>Horaires de la Mairie</b>	<i>Page 24</i>
<b>Focus sur « Les Maires depuis 1800 »</b>	<i>Pages 25 et 26</i>
<b>Informations diverses</b>	
- Service Eau Potable	<i>Page 27</i>
- Don du sang	<i>Page 28</i>
- Don d' organes	<i>Page 29</i>
- Informations Pôle Solidarité Jeunesse	<i>Pages 30 à 32</i>
- Informations Service Propreté	<i>Pages 33 à 36</i>
- SOLiHA Mayenne	<i>Page 37</i>
- France Services	<i>Page 38</i>
- Mayenne Fibre	<i>Page 39</i>



## Le Mot du Maire



C' est avec un réel plaisir qu' en ce début 2025 je vous offre ce quarantième numéro du bulletin municipal, eh oui déjà le quarantième !

Le numéro 1 :

Un numéro tapé à la machine à écrire, les pages agrafées manuellement, l' informatique n' avait pas encore investi nos mairies, pourtant ayant vécu ce numéro 1, il me semble que c' était hier ! Nous étions en 1984 !

Et maintenant en 2024 :

Comme j' ai coutume de le faire tous les ans, permettez-moi de profiter de cet édito et en quelques mots revenir brièvement sur l' actualité nationale de l' année écoulée.

Quelle année 2024 avons-nous vécu me direz-vous !!!

Après des élections européennes le 9 juin 2024, puis dans la foulée, le soir même vers 20h10 alors que le résultat des urnes venait à peine d' être connu, sur les chaînes de télévision, le Président de la République apparaissait et annonçait la dissolution de l' Assemblée nationale provoquant ainsi des élections législatives inattendues en ce début d' été, puis dernièrement un gouvernement renversé, quatre premiers ministres en une année, situation que nous n' avons pas connue depuis presque soixante ans, rappelant quelque peu la quatrième république « pour ceux qui étaient déjà nés ».

Notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l' invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias et certains élus de l' Assemblée nationale, lesquels ne donnent pas une bonne image qu' il leur conviendrait de respecter au vu de leur fonction.

Cependant, cette situation n' empêche pas les maires, les élus de nos communes, les piliers de notre république, les élus de proximité de continuer de travailler, de mener à bien leurs projets même si ce n' est pas toujours facile en ces temps de restriction budgétaire, les communes étant invitées à participer à l' effort de redressement des comptes publics.

Sur notre commune en 2024, nous avons vu aboutir nos travaux de création de parking et d' aire de plein air sur la route de Chantrigné. Ainsi, 27 places de stationnement avec un système alvéolé et drainant ont été réalisées, ce qui permettra aux visiteurs du Vélorail ou aux randonneurs d' avoir à disposition des installations ludiques, puisque sur le site une aire de jeu et deux terrains de pétanque ont été aménagés, tout ceci remplaçant ce qui existait rue des Charrons, en étant plus proche du site touristique. A noter aussi la plantation d' une quarantaine d' arbres.

Certes, les réalisations sont modestes mais adaptées aux moyens et à la taille de la commune. Vos élus sont conscients des devoirs, des engagements et des obligations qui sont les leurs afin d'assurer une qualité de vie de nos concitoyens tout en maîtrisant la fiscalité.

Quant aux projets d'investissement 2025, nous allons réfléchir à l'aménagement d'un colombarium au cimetière et à la réalisation de cavurnes ainsi que quelques travaux de création de voirie. Il nous faudra mener une étude pour les années futures sur le projet de réaménagement des trottoirs, des voiries et des places sur la partie agglomérée en s'inspirant du dossier et des propositions présentées par le CAUE (comité d'architecture d'urbanisme et d'environnement), ce genre de travaux devant se faire par tranches et étalés sur plusieurs années.

Une note encourageante et flatteuse, à plusieurs reprises au cours de l'année par des gens de passage, j'ai eu des félicitations pour le caractère bucolique et le cadre accueillant du bourg, puisse ceci inciter de futurs candidats à la construction sur la commune.

Espérons aussi que nos trois parcelles viabilisées trouveront acheteur au cours de cette année 2025.

Je dois aussi remercier nos associations et leurs membres pour leur engagement bénévole permettant de tisser du lien social et faire rayonner notre cité en dehors de ses frontières.

Ce bulletin a été réalisé par Floriane, notre secrétaire de mairie, je la remercie pour son implication dans la rédaction et la mise en page de celui-ci.

Pour conclure chers administrés, pour vous et vos proches, je vous souhaite une très bonne année 2025, une belle année, une bonne santé, beaucoup de bonheur et que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Marcel BARBÉ  
Maire de Saint-Loup-du-Gast



# État-civil

## Naissance

Malo, Paul, Gabriel FRANGEUL est né le 23 Septembre 2024

Chez Florian FRANGEUL et Marie DEROUAULT

7 Chemin de la Morteuvre



## Mariage

Guy CHAPRON et Marie-Christine MAHUET

Célébré le 3 Février 2024

11 Rue de la Gare



## Décès

*des personnes nées ou ayant vécu à Saint-Loup-du-Gast*

Madeline DEROUAULT (née QUINTON), décédée le 04 Janvier 2024, 99 ans

Claude PILLAIS, décédé le 13 Février 2024, 85 ans

Victor GARNIER, décédé le 13 Mars 2024, 91 ans

Gérard DARIEL, décédé le 19 Avril 2024, 73 ans

Laurent PARIS, décédé le 03 Mai 2024, 52 ans

Roger NEZAN, décédé le 20 Novembre 2024, 75 ans

Jean DENANCÉ, décédé le 18 Décembre 2024, 87 ans



# Réalisations communales et principales décisions

## Aménagement d' un parking paysager et d' une aire de loisirs

Cette année 2024 fut marquée par l' aboutissement du projet d' aménagement du terrain situé « Rue de la Gare ». Initialement, une aire de camping-car était prévue mais son coût important nous a amené à réfléchir sur la nécessité de cette aire, du fait que la commune en dispose déjà d' une.

Il a donc été décidé la réalisation du parking paysager à destination des touristes du Vélorail ou bien encore des randonneurs et visiteurs de la commune, ainsi que l' aire de loisirs (incluant une aire de jeux pour enfants, un terrain sportif, une table de ping-pong puis deux terrains de pétanque).

Le terrain libre sera agrémenté de diverses plantations et de tables de pique-nique. Un sentier sécurisé facilite l' accès au Vélorail ou à la voie verte.

Le coût global des travaux est estimé à 239 159,89 € TTC. Ce projet est soutenu par diverses assemblées délibérantes. En effet, le Conseil Départemental nous subventionne à hauteur de 14 580 €, le Conseil Régional nous verse également la somme de 50 000 € dans le cadre de notre aménagement. Nous avons aussi perçu les amendes de police pour 11 798,26 € et nous bénéficions d' une dotation des équipements des territoires ruraux pour 6 948,90 €.

Par ailleurs, l' entreprise STPO a effectué l' ensemble du terrassement et le gros-œuvre du chantier. Les Jardins Gorronnais se sont chargés des plantations et de l' aménagement paysager. Enfin, c' est la société Eden Jeux qui a posé les structures de l' aire de jeux. Il est important de remercier Philippe Gaisnon, notre agent communal, pour son investissement dans ce projet.

Nous espérons que vous profiterez de cet espace à découvrir pour y pique-niquer, vous détendre ou encore vous divertir.

Ce lieu apportera certainement une plus-value au site du Vélorail en offrant un aménagement sécurisé pour s' y garer, s' y reposer et y jouer, avant ou après la balade !



*Pendant les travaux*



*Lors d' une réunion de chantier, Monsieur le Maire en présence de l' Architecte, Madame Aude Vaspart (à gauche) et du Conducteur de travaux de STPO, Monsieur Florent Fouchécourt (au milieu)*



## Renouvellement du matériel à l' accueil du Vélorail

La commune a décidé de réinvestir dans le matériel de stockage et de conservation des boissons, friandises et glaces sur le site d' accueil du Vélorail.

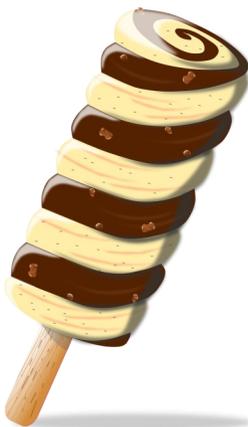
En effet, en fin de saison 2023, le congélateur en place ne fonctionnait plus et la vitrine réfrigérée présentait une porte cassée.

Durant la saison, les touristes apprécient pouvoir profiter de la buvette, que ce soit avant leur départ, ou bien souvent après leur balade en Vélorail pour se détendre autour d' une boisson, d' une glace ou d' un en-cas.

L' acquisition d' une nouvelle armoire réfrigérée et d' un nouveau congélateur a permis de répondre pleinement à ce besoin, dans les meilleures conditions d' hygiène et de conservation.

Le matériel a été installé par la société FCPL pour la somme de 2 637,60 €.

Une subvention de 1 000 € nous a été attribuée par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais dans le cadre d' aide au développement des petits projets touristiques.



# Vie municipale

## Activité Vélo-Rail

Cette saison 2024 a connu une baisse de fréquentation par rapport à l'année passée. La météo peu clémente, notamment au mois de Juillet, y est pour beaucoup. Nous avons également remarqué que les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont retenu certains devant leur écran ou incité quelques touristes à vivre pleinement cet événement sur place. Malgré cela, l'activité reste rentable avec des résultats financiers positifs.

En effet, notre activité plaît toujours beaucoup et la buvette a particulièrement bien fonctionné. L'accueil du site a été assuré par 2 saisonniers : Clarence Leray et Hugo Réaumont.

À nouveau cette année, notre agent communal Philippe Gaisnon, notre 1er adjoint Christian Chatellier, ainsi que le Maire Marcel Barbé, ont participé à l'Assemblée Générale des Vélorails de France, qui s'est déroulée à Miremont (Puy-de-Dôme) les 10 et 11 Octobre dernier. Cela nous permet toujours de rester informés sur les dernières directives de sécurité et de contrôle.



*Clarence en présence de visiteurs  
avant leur balade*

## Commémoration de l' Armistice du 11 Novembre

Lundi 11 Novembre 2024 a eu lieu la cérémonie de commémoration du 106ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre. Elle s' est déroulée au Monument aux Morts en présence de Mémona Kacou, Porte-drapeau âgée de 14 ans, présente également l' an passé. Suite à cette commémoration, un vin d' honneur a été offert par la commune et la journée s' est prolongée autour d' un repas convivial au Bistrot de la Haie situé à La Haie-Traversaine.



*Durant la Cérémonie*



*De gauche à droite,  
Mademoiselle Mémona Kacou, Porte-drapeau,  
Monsieur le Maire, Marcel Barbé et  
Monsieur Georges Bréteau, ancien combattant  
posant devant le Monument aux Morts*

## Le repas des Aînés

Cette année, le repas annuel des Aînés a eu lieu au restaurant « Le Gué de Gênes » à Ambrières-les-Vallées le 09 Novembre dernier. Tous les habitants de la commune âgés de 65 ans ou plus sont invités individuellement. Une participation de 5 € leur est demandée. 27 personnes ont assisté au repas.



*De gauche à droite, Christian Chatellier 1er Adjoint, Berthe Bréteau 90 ans, Marcel Barbé Maire, Nicole Horeau 88 ans, Georges Bréteau 92 ans et Colin Ashby 88 ans*





### Les Classes 4 réunies

Le samedi 12 octobre, dans la salle des fêtes de la commune, se sont réunis les classes « 4 ». Journée de retrouvailles et de souvenirs remémorés par les invités. Mme Marie-Louise Jarry, notre centenaire, nous a fait le plaisir d' être présente et a apprécié ce moment de convivialité partagé par tous.



# Vie associative

## Comité des Fêtes

« *Le bénévole n' a aucune valeur parce qu' il est inestimable* » ainsi commençons-nous cette rubrique par cette phrase significative pour relater les différentes manifestations de cette année.

Un clin d' œil à Paris 2024, notre village avait été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux sur le stand du Ball Trap Club Mayennais. Malheureusement, aucune équipe étrangère n' est venue préparer les JO à Saint-Loup. Cela n' a pas empêché le comité de marquer l' évènement en fabriquant des panneaux qui ont été installés aux entrées du bourg.



Le 23 Mars, 177 plats ont été commandés, au menu cassoulet ou poule au blanc. Le vendredi 28 Juin, une innovation « l' assiet apéro », un soir de rencontre, a été proposé pour fêter l' arrivée de l' été et le début des activités estivales. Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont apprécié l' ambiance et ce moment de convivialité entre habitants.



Le mardi à 20 heures, une randonnée d'été a été organisée, cette année du 18 Juin au 20 Août. A chaque sortie, une vingtaine de marcheurs ont profité du moment sur nos sentiers lupigastois. Chacun va à son rythme, c'est un moment convivial et favorable aux discussions. La pétanque, chaque jeudi, a réuni quelques mordus et les soirées ont été prolongées selon le temps. Ces deux activités se terminent par un pot fin Août où l'on invite les participants de l'été.

La fête communale a eu lieu le 31 Août et le dimanche 1<sup>er</sup> Septembre. Le samedi, 80 personnes se sont inscrites pour la sortie Vélorail puis le repas pour 10 €, comme l'an dernier. Le dimanche, le traditionnel repas andouille-purée est toujours un succès avec 420 repas préparés, 360 servis sous le chapiteau et une soixantaine à emporter.

L'année se termine par la confection des décorations de Noël. Deux nouveautés : des roues de vélos décorées, ainsi des sapins en bois couverts de guirlandes. Le samedi 7 Décembre marque le début des illuminations. Malgré un temps exécrable, le père Noël a fait une halte à Saint Loup pour la joie des petits et grands. Après une distribution de bonbons et des photos, il a repris le chemin de la Laponie...en quad.



*Pendant les préparatifs*



*Il n'y a pas d'âge pour croire au Père-Noël...*



Les manifestations de cette année sont reconduites pour 2025. Un projet bien avancé : nous souhaitons mettre en place un atelier loisir-créatif. Pour cela nous avons besoin de matériel : si vous avez des aiguilles à tricoter, laine, bobines de fil pleines ou vides, tissus, boutons, vieux vêtements (jeans, chemises, draps, serviettes...), vous pourrez nous les déposer à la salle des associations en Janvier. L'atelier ouvert à tous débutera le mardi 11 Février de 20h à 22h et se poursuivra tous les 15 jours.

Merci à tous les participants qui ont contribué au succès de nos activités tout au long de l'année. Il est important de garder cet esprit de convivialité entre les habitants de la commune.

*Vous pouvez joindre le comité par téléphone auprès de sa présidente Nicole LE RAI au 07.80.40.66.67 ou par mail auprès d' Elodie BIGOT, sa secrétaire-adjointe [elbreteau@la.poste.net](mailto:elbreteau@la.poste.net)*



## Tilleul et Coquelicot

Pour la semaine de la langue française et de la Francophonie, l'association Tilleul et Coquelicot a proposé un après-midi ludique et convivial en Mars avec une dictée, sur un texte de Guy de Maupassant en lien avec la nature, accompagnée d'un goûter.

Parmi les participants, des personnes venues de Saint-Denis-de-Villette, à quelques vingt kilomètres de Saint-Loup !

Cette année, le rendez-vous est pris pour le dimanche 16 Mars.

*Pour tout renseignement, contactez Myriam Kacou au 06 44 22 56 28*



## Lupi en Scène

Bien triste année pour le théâtre Le Lupigastois avec le décès ce printemps de Gérard Dariel, membre fondateur et propriétaire des lieux.

Malgré tout, le spectacle a continué cette année en sa mémoire.

Trois représentations ont animé l'été, dans des styles différents, mais qui ont tous su attirer leur public. Tout d'abord, chants et musiques de l'Europe de l'Est, dans une ambiance festive et dansante. Puis une épopée tout en fables retraçant les aventures d'un chevalier en costume renaissance. Et pour clôturer la saison, une histoire de rendez-vous amoureux, avec des airs populaires, de l'accordéon, des chansons, de l'humour.

Le théâtre a bien sûr aussi proposé plusieurs animations pour les journées du patrimoine : récit de l'histoire du village, représentation de la pièce « Mademoiselle Gisèle » par la troupe des enfants, rétrospective sur le Lupigastois et découverte à l'église de la viole de gambe, ancien instrument à corde.

L'avenir du théâtre n'est pas encore acté et tous les membres espèrent pouvoir encore proposer de beaux spectacles pendant les longues soirées d'été.



### Club du Lac

L'après-midi « Jeux de société » se déroule chaque Jeudi après-midi à partir de 14h à la salle des associations. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Le concours de belote aura lieu dans la 1ère quinzaine du mois d'Octobre 2025.

L'activité « Marche » a toujours lieu chaque lundi après-midi. Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la Salle des Fêtes.

Le bureau reste inchangé: Claude Touchard président, Nicole Launay vice-présidente, Annick Pineau secrétaire et Thérèse Touchard trésorière.

*Si vous désirez rejoindre l'association,  
vous serez les bienvenus,  
vous pouvez contacter le président au 02.43.00.80.03.*

## Les 3 Rivières

L' Association des 3 Rivières remercie son public venu nombreux à chaque représentation théâtrale cette année. Nous avons eu beaucoup de plaisir à jouer « Ferme sous Hôtes tension » et les jeunes se sont éclatés à jouer les scénettes. Ils sont très motivés pour la nouvelle saison.

Après la saison théâtrale, nous avons organisé une soirée « Tartines grillées » avec un karaoké, ce fut une belle réussite.





# Finances communales

## Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal a voté le 26 Mars le Budget Primitif de l' exercice 2024 qui s' équilibre en dépenses et en recettes comme suit:

- Section de Fonctionnement ..... 417 126,82 €
- Section d' Investissement ..... 288 538,97 €

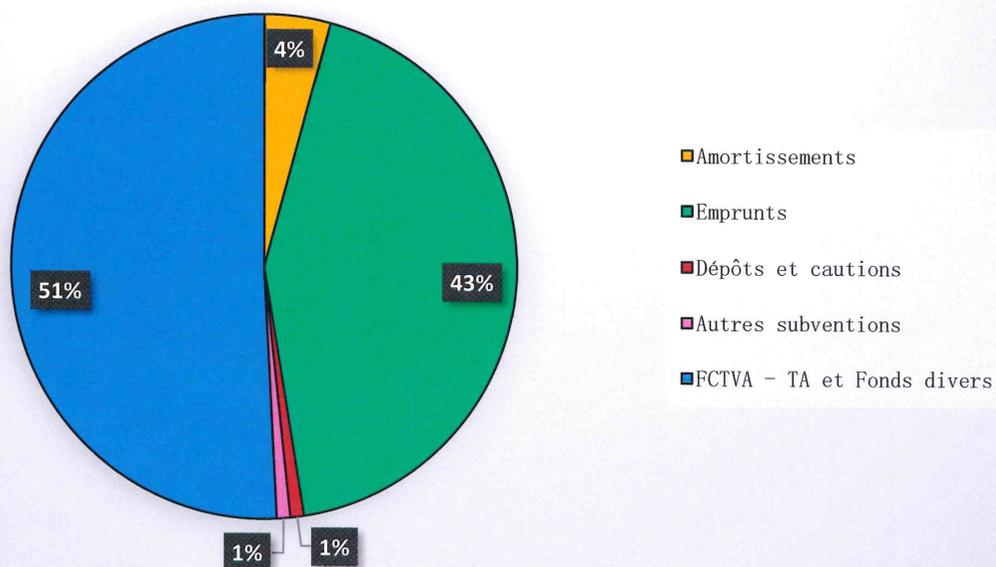
## Contributions directes 2024

Le Conseil Municipal a voté comme suit les taux des impôts directs locaux 2024 :

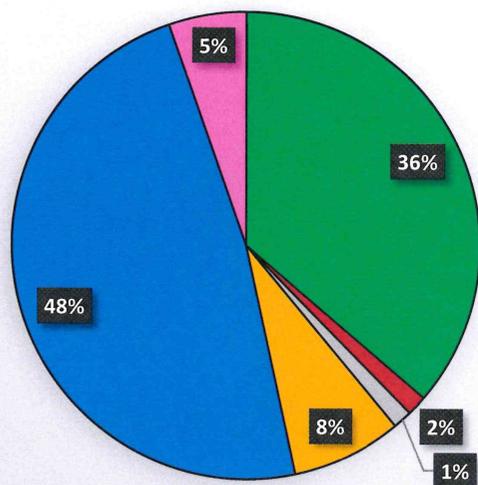
- Taxe foncière sur les propriétés bâties ..... 45,85 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties ..... 46,26 %
- Taxe d' habitation sur les résidences secondaires ..... 17,99 %

## Le Compte Administratif 2023

### Section d' Investissement – Les Recettes

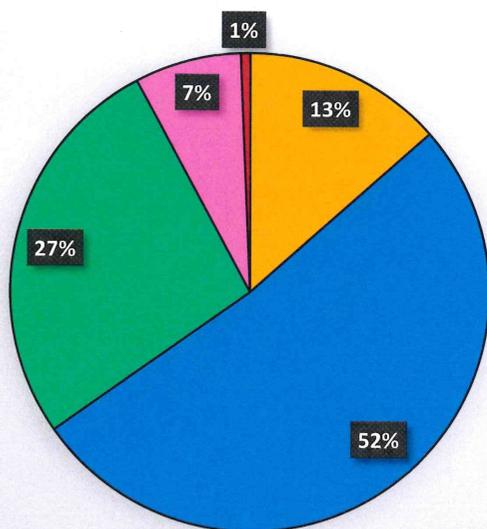


## Section d'Investissement - Les Dépenses



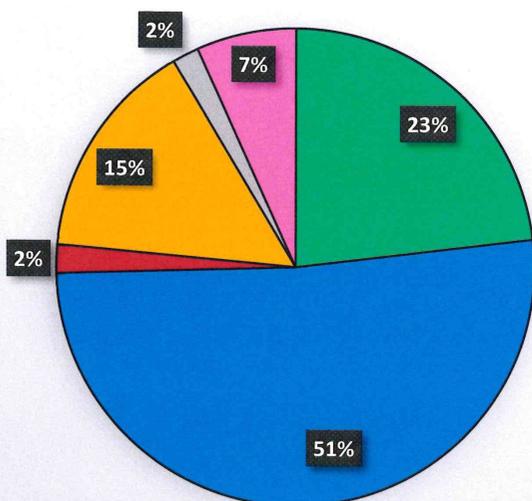
- Remboursement capital
- Dépôts et cautions
- Investissements bâtiments
- Investissements matériel
- Viabilisation des parcelles - Rue des Charrons
- Réalisation d'un carport au Vélorail

## Section de Fonctionnement - Les Recettes



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion
- Divers

## Section de Fonctionnement - Les Dépenses

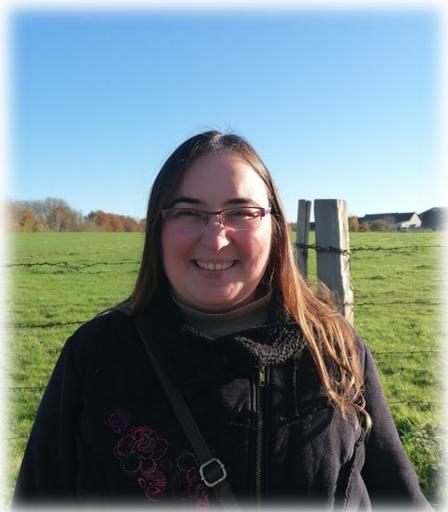


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Dotation amortissement
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Atténuation de produits

# Location Salle des Fêtes

## Tarifs Location Salle des Fêtes - Au 1er Janvier 2025

Location Salle Principale pour Vin d'honneur - Réunions diverses	80 €
Location Petite Salle pour Vin d'honneur - Réunions diverses ou en Complément Salle Principale	60 €
Location Salle Principale pour un Repas	180 €
Location Salle Principale pour un Banquet (2 Repas)	230 €
Location Petite Salle pour un Repas	100 €
Location Petite Salle pour un Banquet (2 Repas)	125 €
Associations reconnues de la Commune	Gratuit
Réunion Associations Cantonales dont Association de Saint-Loup présente	Gratuit la 1ère puis Tarif Normal
Soirée des Classes (1 par an)	Gratuit
Tarif Spécial 'Cuma Pont Landry' (Siège à Saint-Loup) si Repas	50 €
Utilisation de la Salle le Lendemain de la Location - Clés Rendues avant 12h	Gratuit
Utilisation de la Salle le Lendemain de la Location - Clés Rendues après 12h	40 €
Consommation Energétique	0,30 € / Kwh
Dégradation du Parquet	55 €
Forfait Ménage - Si Insuffisant	35 € / Heure
<u>En cas de Vaisselle cassée, abimée ou non restituée</u>	
Cuillère à Café, Ramequin	1,25 €
Assiette à Dessert, Verre, Fourchette, Cuillère Potage, Tire-Bouchon, Cendrier	1,60 €
Assiette Plate ou Creuse, Tasse, Couteau	1,90 €
Ouvre-Boite	2,30 €
Saucière	3,90 €
Louche, Couteau à Pain, Pichet Pyrex	5,40 €
Légumier, Corbeille à Pain, Saladier	6,10 €
Pichet Inox	7,70 €
Plat Inox MM	9,20 €
Plat Inox GM	10,70 €
Dalles Plafonds endommagées	6 € / Dalle



Les réservations sont à effectuer auprès de  
Floriane Chollet, Secrétaire de Mairie,  
joignable au 02 43 00 80 61.

C' est Charlotte Lainé, arrivée au sein de notre  
collectivité en Septembre dernier, qui se chargera  
de vous remettre les clés et procédera à l' état  
des lieux d' entrée et de sortie.

## Horaires de la Mairie



• Mardi	09H00 – 12H00
• Jeudi	13H30 – 17H00
• Vendredi	09H00 – 12H00 13H30 – 15H00
Le 2 <sup>ème</sup> Samedi de chaque mois	09H15 – 11H45

*2 Place de la Mairie*

*53 300 Saint-Loup-du-Gast — 02. 43. 00. 80. 61*  
[mairie-de-st-loup-du-gast@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-loup-du-gast@wanadoo.fr)

N' hésitez pas à vous rendre sur le Site Internet de la Mairie à l' adresse:

[\*\*https://mairie-saint-loup-du-gast.fr\*\*](https://mairie-saint-loup-du-gast.fr)

Vous pourrez y trouver les actualités du Conseil Municipal  
(procès-verbaux et délibérations)  
ainsi que les différents évènements de la commune



## Focus sur « Les Maires depuis 1800 »

### Saint-Loup-du-Gast

**1800 : M. LE MARIÉ.** Aîné. Demeure aux Mézières. Maire 1800. Nommé le 23/05/1800. (Agent municipal Jacques ADAM avant juil. 1799)

**1800 : Julien RENOUARD.** Demeure au village de Cordouan. Signe « adjoint » dans l'état civil depuis le 21/07/1799. Maire 1800-04. Signe « maire » depuis le 25/10/1800. Nommé le 07/03/1801. Décédé en 1804.

**1804 : Julien MONTIÈGE.** Né le 02/07/1750. Expert. Maire 1804-14. Nommé le 03/10/1804.

**1814 : Julien MONTIÈGE.** Né en 1785. Fils du précédent. Expert. Maire 1814-16. Nommé le 11/05/1814. Signe « maire » dans l'état civil jusqu'au 03/02/1816.

**1816 : Jean LE MARIÉ.** Né Jean Marin ici en 1768. Fils de Jean et de Catherine MOUFFLE. Epouse Françoise AUBRY (+ av1839). Fils : Jean-Baptiste et Benoît. Propriétaire aux Mézières. Maire 1816-39. Nommé le 18/01/1816. Signe « maire » depuis le 04/02/1816. Décédé chez lui le 18/04/1839. (L'adjoint Pierre BESNARD assure l'intérim.)

**1840 : Jean-Baptiste LE MARIÉ.** Né v1800. Fils du précédent. Propriétaire cultivateur. Maire 1840-71. Nommé le 04/08/1840.

**1871 : Parfait LE CONTE.** Né ailleurs le 13/10/1836. Propriétaire cabaretier. CM. Maire 1871-74. Elu le 07/05/1871. Homme « ayant des opinions assez avancées » (sous-préfecture, fév. 1874). Signe jusqu'au 18/02/1874.

**1874 : Pierre TROUSSIER.** Propriétaire cultivateur. Maire 1874-76. Signe « maire » dans l'état civil depuis le 26/02/1874.

**1876 : Arsène LE MARIÉ.** Né Arsène Julien v1842. Fils de Benoît et d'Anastasie Marie LE HÉRISSE. Célibataire. Propriétaire cultivateur. Maire 1876-84. Elu le 08/10/1876. « Légitimiste ». Décédé chez lui à l'Anglècherie le 05/08/1884. (L'adjoint Parfait LECONTE assure l'intérim.)

**1884 : Louis du PONTAVICE.** Né Louis Auguste Marie à Pocé (35) le 19/10/1833. Fils de Louis Marie et de Jeanne Joséphine Louise du BOURG du BOISBIDE. Epouse Louise de MALORTIE (1842-1924). Enfants dont : Henri (v1872-1935), Louis (v1875). Comte. Propriétaire au château de Malortie. Maire 1884-1901. Elu le 05/10/1884. Décédé chez lui le 28/09/1901. Inhumé ici.

**1901 : Benoît LE MARIÉ.** Né Benoît Marie Daniel ici le 27/03/1837. Fils de Benoît et d'Anastasie Marie LE HÉRISSE. Epouse Marie Rosalie Louise SOCHON (v1843-1927) à Saint-Fraimbault-de-Prières le 08/06/1872. Propriétaire. Adjoint. Maire 1901-07. FFM en sept. 1901. Elu le 17/11/1901. Mort de son frère François à 25 ans le 28/11/1865. Décédé le 12/02/1907. Inhumé ici.

**1907 : Arsène LE MARIÉ.** Né Arsène François Benoît ici le 20/05/1873. Fils du précédent. Propriétaire cultivateur. Maire 1907-10. Elu le 05/05/1907. Décédé le 22/07/1910. Inhumé ici.



**1910 : Benoît LE MARIÉ.** Né Benoît Louis ici le 20/11/1878. Frère du précédent. Epouse Marie BRÉTEAU (1891-1950). Propriétaire cultivateur aux Mézières. Maire 1910-45. Elu le 18/09/1910. Maintenu le 26/10/1944. CM le 13/05/1945. Conservateur. Décédé en 1952. Inhumé ici. (Photo. AD53, 1516 W 615)



**1945 : Robert RIGOIN.** Né Robert Constant Michel à Ambrières-le-Grand le 20/01/1904. Fils de Louis Léon, débitant de boissons, et d'Aurélie Pauline QUELLIER. Service militaire (chauffeur) 1 an 8 mois, dont 4 mois de Guerre 14-18. Epouse M<sup>me</sup> GÉRÉ. Jugement de séparation en déc. 1952. Propriétaire exploitant aux Edouvelles. CM le 13/05/1945. Maire 1945-56. Elu le 18/05/1945. Démissionne (santé, justice) le 26/02/1955, puis en juin 1956. Président du bureau de bienfaisance, de la caisse locale de la MAM. Membre du syndicat agricole local. Délégué cantonal près des écoles publiques. Décédé à Mayenne le 19/11/1975. (Photo. AD53, 1516 W 860)



**1956 : Georges BARBÉ.** Né Georges Constant Eugène à Chartrigné le 24/11/1923. Fils de Georges Marcel, cultivateur (1896), et de Marie Louise Constance POTTIER (1896). Adopté par la Nation (tribunal de Mayenne) le 14/11/1930. Service militaire (génie) fév1945-avril1946. Epouse Marie-Louise BICHET à Chartrigné le 01/02/1949. Cultivateur à Launay. CM le 26/04/1953. Maire 1956-88. Elu le 14/06/1956. Réalisations : Clôture du groupe scolaire 1960-66... MHDC d'argent en janv. 1978. Cydo Club. Comité des Fêtes. Décédé à Mayenne le 10/08/1988. Inhumé ici. (Photo. Collection privée)



**1988 : Fernand THUAULT.** Né Fernand Roger ici le 02/01/1926. Fils de Joseph et d'Augustine GAHÉRY. Service militaire (artillerie) mai 1946-mars 1947. Epouse Marie-Joséphine CHATELLIER le 25/10/1950. Cultivateur à la Donnellère. CM le 08/03/1959. Adjoint le 21/02/1969. 1<sup>er</sup> adjoint le 13/03/1977. Maire 1988-2001.

Elu le 31/08/1988. Ne se représente pas en 2001. Réalisations : Chemins de randonnées. Fleurissement du village (4 fleurs, Grand Prix National de Fleurissement depuis 1995). Achat, transformations et ouverture d'un café restaurant (Le Relais fleuri). Location d'une ancienne ligne de chemins de fer, remise en état (Saint-Loup-Ambrières). Achat de terrain pour une zone artisanale. Construction d'un hangar. Vente du presbytère. Assainissement du bourg avec lagunes. Plantations, sentiers de promenade et jeux pour les enfants. Enfouissement des réseaux dans le bourg. Réfection de la route. Ouverture d'une 2<sup>ème</sup> classe. Réfection de l'école (préau, chauffage des classes). Construction d'une cantine. Agrandissement du Relais fleuri. En 1997 : grande manifestation agricole organisée par les CUMA (SAFIA) sur 3 jours avec 45.000 visiteurs... Vice-président du BAS. MHDC d'argent le 21/12/1982, vermeil le 30/04/1991, d'or le 16/12/1996. Chev. du Mérite agricole le 10/02/1986. Médaille du Tourisme (bronze) le 04/02/1998. (Photo. Collection privée)



**2001 : Didier BELLIARD.** Né à Mayenne en 1963. Fils de Joseph et de Denise CHEVILLARD. Epouse Chantal POUSSIER à Loré (61) en 1986. Agriculteur au Rocher. Maire 2001-11. Elu le 16/03/2001. Démissionne (raisons professionnelles) en fév. 2011. Réalisations : Poursuite et développement des actions fortes de la

commune. Fleurissement : 4 fleurs, Grand Prix National début 2004. Activité touristique « Vélo-rail » (9.000 personnes par an). Création d'un lotissement. Projet de jardin du souvenir au cimetière en 2006... Chevalier du Mérite agricole le 30/07/1999. (Photo. Collection privée)

**2011 : Marcel BARBÉ.** Né v1950. Fils de Georges, maire. Marié. Demeure à Bonchamp, mais propriétaire de la maison de Launay. Chef du restaurant scolaire du lycée agricole de Laval, puis retraité en juin 2011. CM le 15/05/2011. Maire 2011-16.... Elu le 20/05/2011.

## Service Eau Potable

En matière de distribution de l' eau potable, la commune de Saint-Loup-du-Gast est adhérente au SIAEP COMAVA (syndicat intercommunal d' eau potable Colmont Mayenne et Varenne) dont le siège est à Ambrières-les-Vallées.

Ce syndicat, qui regroupe dix communes, est administré par un conseil syndical composé de 24 membres issus des conseils municipaux des communes adhérentes, (pour Saint-Loup-du-Gast : Marcel Barbé, Président du syndicat, et Stéphane Guilloux sont vos représentants).

Le syndicat a en charge la distribution de l' eau potable sur le territoire des communes qui le composent. Pour Saint-Loup-du-Gast, l' eau provient maintenant en grande partie du captage de la toute nouvelle usine des Landes à Cigné. C' est une eau souterraine qui nécessite moins de traitements qu' une eau de surface, comme celle du barrage de Saint-Fraimbault. Cette usine ultra moderne utilisant des procédés de traitement de pointe à été inaugurée le 26 Avril dernier.

En outre, le syndicat assure la compétence ANC (assainissement non collectif) pour ses communes adhérentes. Il programme les contrôles des installations selon une fréquence définie par l' assemblée délibérante. Le service Eau et ANC est confié à un délégataire (DSP), en l' occurrence la société STGS.

Le syndicat renouvelle tous les ans une partie de son réseau de canalisation. Sur la commune, des travaux de renouvellement étaient prévus en 2023 mais des retards ont été pris dans l' organisation et la consultation des entreprises, si bien que ces travaux vont débuter mi-Mars 2025. L' entreprise ayant été retenue, après appel d' offres, est la société Mongodin du Teilleul (50), entreprise qui est déjà intervenue sur la commune les années passées.

Le secteur concerné est la voie communale n° 3, c' est-à-dire la route de Chantrigné, du Vélorail jusqu' au lieu-dit « Launay » donc quelques nuisances sont à prévoir concernant la circulation sur cette voie pendant les travaux.





### Prendre le temps de sauver des vies

Aujourd'hui, aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges).



Pour répondre aux besoins des patients, donner régulièrement est capital : 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an maximum pour un homme.

Alors, profitez de cette fin d'année, pour offrir un cadeau précieux et utile qui sauve des vies : votre don de sang !

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 18 février 2025  
Mardi 22 avril 2025  
Mardi 17 juin 2025  
Mardi 19 août 2025  
Mardi 21 octobre 2025  
Mardi 16 décembre 2025

Pour faciliter votre venue, pensez à tester votre éligibilité et à prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli **Don de sang**

**Pour donner son sang, il faut...**

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun



"Grâce au don d'organes, la vie reprend"

En France, grâce aux 1791 donneurs et l'engagement fort des équipes médicales,

5634 greffes d'organes ont été réalisées en 2023.

Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations  
17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)

Courriel: [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>



# R.P.E DU BOCAGE

RELAIS PETITE ENFANCE



## Parents-Futurs parents le RPE vous accueille

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins :
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur :
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

## Professionnels de la Petite Enfance, le RPE vous accompagne

- Échange de pratique
- Droits et devoirs du salarié.
- Information sur dans les domaines de la petite-enfance,
- Matinées rencontre-éveil
- Participation à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.



## PERMANENCES

Professionnels de la petite enfance,  
parents employeurs, vous avez des  
questions ?

Uniquement sur rendez-vous physique ou  
téléphonique

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :  
13h15 - 17h15



## CONTACT

Communauté de Communes  
du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120, Gorron  
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25  
rpe@bocage-mayennais.fr

bocage-mayennais.fr



### Planning des ateliers de septembre 2024 à juillet 2025 sur le Bocage Mayennais

#### Psychomotricité

Ateliers destinés aux enfants de 3 à 6 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
30/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
07/10/2024	Ardenne	14h00-15h00
14/10/2024	Ardenne	14h00-15h00

#### Bébé signe - Communication gestuelle

Ateliers destinés aux enfants de 18 mois à 3 ans.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

#### Evail musical

Ateliers destinés aux enfants de 3 à 6 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

Commune de destination : Ardenne  
Lieu : Salle polyvalente de la commune de destination  
Lieu : Salle polyvalente de la commune de destination  
Lieu : Salle polyvalente de la commune de destination

#### Bébé zen et massages

Ateliers destinés aux enfants de 0 à 3 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

#### Stimulation sensorielle et relaxation

Ateliers destinés aux enfants de 0 à 3 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

#### Baby Yoga

Ateliers destinés aux enfants de 0 à 3 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

#### Nettoyage bébé et environnement

Ateliers destinés aux enfants de 0 à 3 ans, à la demande des parents.

Date	Commune	Heure
09/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
16/09/2024	Ardenne	14h00-15h00
23/09/2024	Ardenne	14h00-15h00

Le relais RPE du Bocage Mayennais



## POUR VOS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFÉRENTS SERVICES



### Accueil de Loisirs enfance 3-11 ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

### Activités Jeunesse 10-17 ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi-journée suivant l'activité



### En Pratique



- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)
- Les **inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

### Contact enfance 3-11 ans

Accueil de loisirs les p'tits potes :  
Marie-Pierre MALLARD / Elodie SINEUX  
Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES L V  
06.60.13.58.94  
02.43.08.95.11

[alshambrieres@bocage-mayennais.fr](mailto:alshambrieres@bocage-mayennais.fr)



### Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie  
d'Ambrières les Vallées :  
Ruddy BIANAY  
06.10.92.02.71  
[indijeunes@bocage-mayennais.fr](mailto:indijeunes@bocage-mayennais.fr)



Information, horaires,  
plannings, tarifs, sur  
notre site internet

[bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)



### Avant toute inscription

- Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs
- Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.
- Inscription exclusivement sur le portail famille :  
<https://portailberger-levraut.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil>

## POUR LES SENIORS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST A VOTRE SERVICE



### Le service sénior

Atelier bien être ou nutrition, balade santé, salon aidant-aidé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service senior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements



### En Pratique

- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique "Au quotidien"
- dans la rubrique Loisirs vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

### Contact

Service Solidarité-jeunesse

Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65

solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr

Toutes les  
informations, sur notre  
site internet

bocage-mayennais.fr



### Le Guide du retraité

Téléchargeable sur notre site internet ce guide s'adresse aux retraités et futurs retraités.

Vous y trouverez les réponses à toutes vos questions. Que vous ayez besoin de vous renseigner sur vos droits, d'aménager votre logement, d'aide pour la vie quotidienne, d'aide à la mobilité...

nous avons recensé l'ensemble des partenaires qui peuvent vous aider sur le territoire.



**NOUVEAU**

### La carte d'accès en déchèterie



A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorron, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte.

### Nouvel habitant du Bocage Mayennais

- ✦ Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :
- ✦ par le formulaire du site internet ;
- ✦ par mail à [redevance@bocage-mayennais.fr](mailto:redevance@bocage-mayennais.fr) ;
- ✦ par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Une seule carte est délivrée par foyer.

En cas de déménagement, il est nécessaire d'en informer également le service pour mettre à jour les coordonnées.

### Professionnels exerçant sur le Bocage Mayennais

Une fois entrés en déchèterie, les professionnels doivent se présenter à l'agent. Ce dernier scannera la carte et enregistrera la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signera le reçu pour accord.



Des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs à [serviceproprete@bocage-mayennais.fr](mailto:serviceproprete@bocage-mayennais.fr).



# Déchèterie d'Ambrières-les-Vallées

Adresse : Route de Cigné - 53300 Ambrières-les-Vallées

### LES HORAIRES

	Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier
LUNDI	15h à 18h	15h à 17h30
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	15h à 18h	15h à 17h30
JEUDI	Fermé	Fermé
VENREDI	10h à 12h	10h à 12h
SAMEDI	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Fermé les jours fériés

### Informations et contacts :

[serviceproprete@bocage-mayennais.fr](mailto:serviceproprete@bocage-mayennais.fr)  
 Tél : 02 43 08 15 69  
[www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

## PLAN DE LA DÉCHÈTERIE





## Composter ou pailler, c'est économisé !



Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne doivent plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts doivent être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose 4 solutions :



### Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)).



### Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricompostage est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)).



### Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



### Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- Réduire la taille de vos poubelles ;
- Limiter vos déplacements en déchèterie ;
- Nourrir vos plantes ;
- Améliorer votre sol ;
- Protéger votre jardin ;
- Diminuer le coût d'entretien du jardin.

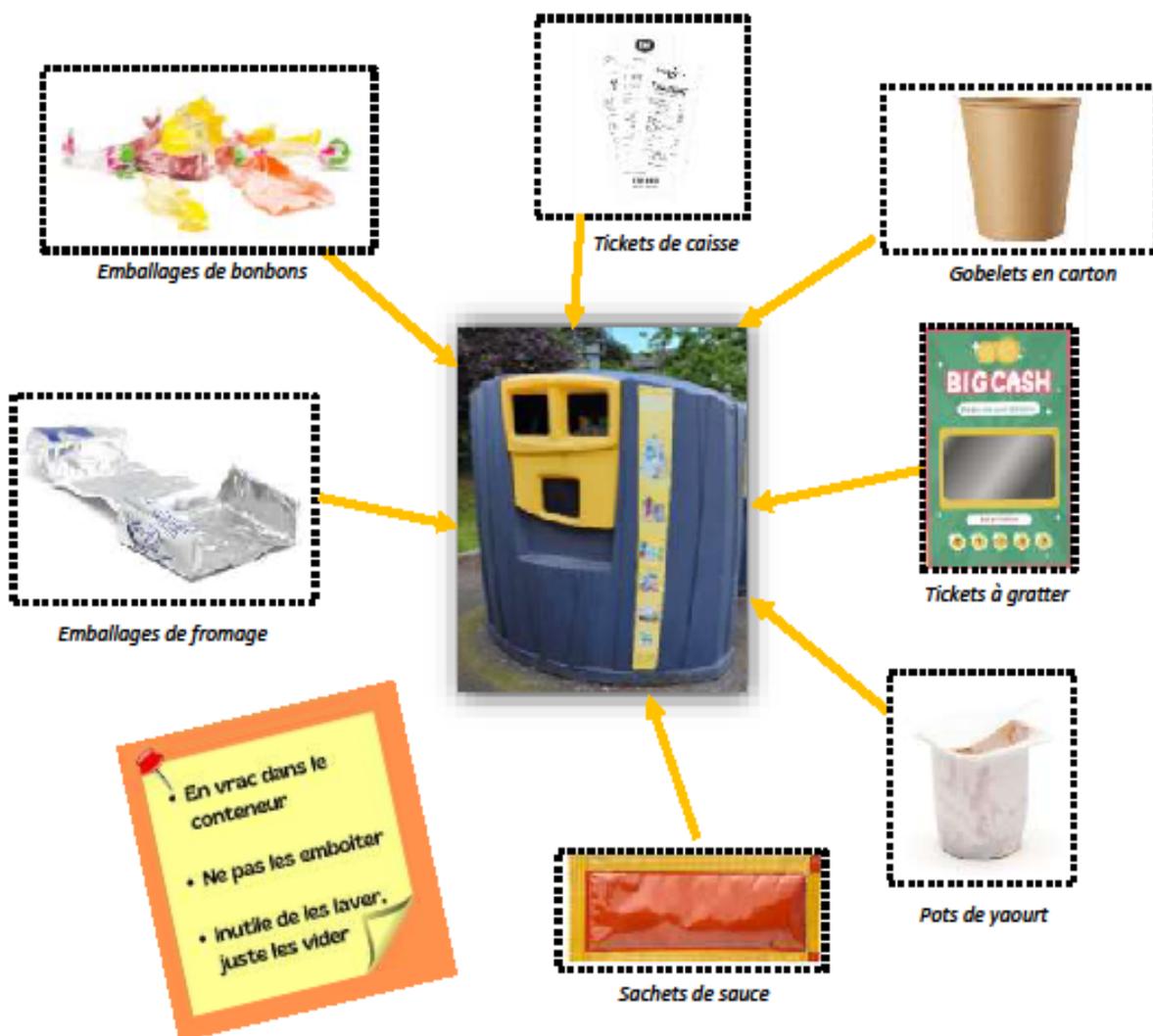
Plus d'informations sur le site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

# Tous les emballages se trient, même les petits !

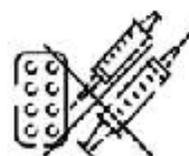
Sachets de barre de céréales, gourdes de jus de fruits, pots de yaourt, films alimentaires, capsules de café... ils sont tous à mettre dans le conteneur jaune.

Chaque geste compte pour un recyclage réussi et une planète plus propre.

Merci d'y contribuer grâce à vos bonnes habitudes de tri !



Les seringues, les cathéters, les aiguilles, les sondes urinaires et les plaquettes de médicaments entamées sont à jeter dans les ordures ménagères. Ces déchets représentent un risque pour les agents en centre de tri.



Adressez-vous à votre mairie pour obtenir un **sac de précollecte** (pour transporter vos déchets) et un **mémo-tri** (pour connaître les consignes de tri et les horaires de déchèteries).

Plus d'informations sur le site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), sur la page facebook ou au 02 43 08 15 69.

## Vos vêtements ont de l'avenir, donnez-les !

Un pull démodé ? Un drap troué ? Des chaussures trop petites ? Savez-vous désormais que tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac, les chaussures liées par paire.

Des conteneurs pour les textiles sont disponibles dans chaque déchèterie du territoire et sur certains points de tri.

Vous pouvez également retrouver tous les points d'apport de textiles sur le site <https://www.refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>.



**Vous pouvez déposer :**

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



**Ne déposez pas :**

- D'articles humides ni souillés



**Même usés, ils seront valorisés.**

### Que deviennent les textiles ?

Selon leur état, les textiles seront reportés ou recyclés :

- les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export ;
- les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.

Plus d'informations sur le site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr),

sur la page facebook ou au 02 43 08 15 69.

## VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ET VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER !

Parce qu'un projet de travaux n'est pas toujours simple à appréhender.

Parce que les démarches administratives peuvent parfois être un frein pour se lancer.

Parce qu'un regard neutre est indispensable pour garantir un projet de qualité qui respecte vos besoins et votre logement.

Parce qu'il est toujours préférable de travailler avec les artisans de votre territoire que de céder aux démarchages abusifs que vous subissez au quotidien.

Parce qu'on n'a pas toujours les moyens pour financer les travaux.

C'est pour toutes ces raisons que la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a décidé de s'investir pour vous aider dans vos démarches et pour financer une partie des travaux réalisés en vous proposant un accompagnement neutre et gratuit.

De la définition technique de votre projet à la mobilisation des aides financières (*sous conditions*), l'association SOLIHA a été mandatée par la CCBM pour vous accompagner dans vos démarches.

- Rendez-vous personnalisés
- Visite avec diagnostic du logement
- Propositions de scénarios de travaux adaptés à vos besoins et vos capacités financières
- Montage administratif des dossiers de demande de subvention (*montage, dépôt, suivi et mise en paiement*)

Ma Prime Rénov' / Ma Prime Adapt' / Anah, aides de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Mayenne, de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, des communes de Gorrion et d'Ambrières-les-Vallées, ... L'association SOLIHA Mayenne s'occupe de toutes les démarches pour mobiliser l'ensemble des financements disponibles en fonction de votre situation.

- Rénovation énergétique
- Rénovation globale d'un logement dégradé
- Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap
- Investissement locatif
- ...

### COMMENT FAIRE ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter SOLIHA Mayenne :

→ 02 43 91 19 91 ou [contact.mayenne@solihha.fr](mailto:contact.mayenne@solihha.fr)

→ Vous rendre à l'une des 3 permanences locales (*sans rdv*) :

- 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à la mairie d'Ambrières-les-Vallées
- 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois à la mairie de Landivy
- 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois à la mairie de Gorrion

## Retrouvez la France services proche de chez vous :

### Mayenne (53)

#### Ambrières-les-Vallées

France services  
Ambrières-les-Vallées  
6 place du Château  
02 53 95 65 00

#### Andouillé

France services Andouillé  
16 rue de l'Hôtel de Ville  
02 43 69 72 72

#### Craon

France services Craon  
29 rue de la Libération  
02 43 09 09 65

#### Ernée

France services Ernée  
Parc d'activités de la Querminais  
Communauté de communes  
de l'Ernée  
02 43 05 46 31

#### Évron

France services des Coevrons  
6 rue de Hertford  
02 43 01 93 94

#### Gorron

France services Gorron  
Place de la Mairie  
02 43 30 10 58

#### Landivy

France services de Landivy  
2 rue de Normandie  
02 43 05 47 40

#### Lassay-les-Châteaux

France services Lassay-les-Châteaux  
15 Grande rue  
02 43 00 16 36

#### Laval

France services  
Laval Saint-Nicolas  
94 rue Mac Donald  
02 43 67 27 07

#### L'Huisserie

France services de L'Huisserie  
17 place de l'Église  
02 43 91 48 20

#### Loiron-Ruillé

France services Loiron  
5 rue du Pays de Loiron  
Laval agglomération pôle Loiron  
02 43 02 19 31

#### Mayenne

France services  
Mayenne  
10 rue de Verdun  
02 43 30 48 55

#### Meslay-du-Maine

France services  
Meslay-du-Maine  
1 voie de la Guiternière  
02 43 64 29 00

#### Pré-en-Pail-Saint-Samson

France services  
Pré-en-Pail-Saint-Samson  
1 rue de la Corniche de Pail  
02 43 30 11 11

#### Renazé

France services de Renazé  
33 rue Bourdais  
02 43 09 32 75

#### Villaines-la-Juhel

France services  
Villaines-la-Juhel  
17 boulevard  
du Général de Gaulle  
02 43 30 11 11

#### France services multi-sites

France services  
du Pays de Château Gontier -  
Secteur Est  
Rue d'Anjou  
Bierné-les-Villages  
06 74 03 30 87

### Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes **revenus**
- Faire une demande de **permis de conduire** ou de **carte d'identité**
- Demander une aide (**allocation logement, RSA, retraite**)
- Créer votre espace **Pôle emploi**
- Gérer votre compte **Ameli**

Horaires et informations pratiques sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

## Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne



**PASSEZ  
À LA FIBRE**



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.

**LucADSL a tout prévu !**

Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delfibre**.

La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

### TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

**au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.**

**Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.**

## Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est **disponible** dans votre commune.



Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**



Pour en savoir plus  
sur la fermeture du réseau cuivre :  
**treshautdebit.gov.fr**



*Saint-Loup-du-Gast en Cartes Postales*

